

TRISURA GROUP LTD.
333 Bay Street, Suite 1610, Box 22
Toronto (Ontario) M5H 2R2

**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES ET DE DISPONIBILITÉ DE LA CIRCULAIRE**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée annuelle et extraordinaire (l'« **assemblée** ») des actionnaires (les « **actionnaires** ») de Trisura Group Ltd. (la « **Société** ») aura lieu seulement en mode virtuel le mercredi 25 mai 2022 à 14 h (heure de Toronto) au moyen d'une webémission audio en direct à l'adresse <https://web.lumiagm.com/474997956>, avec le mot de passe « trisura2022 » (sensible à la casse), aux fins suivantes :

- (1) recevoir les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, y compris le rapport de l'auditeur externe s'y rattachant;
- (2) élire les administrateurs qui exerceront leurs fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires;
- (3) nommer l'auditeur externe qui exercera ses fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération;
- (4) examiner et, s'il est jugé approprié de le faire, adopter une résolution ordinaire, dont le texte intégral figure à l'annexe A de la circulaire d'information de la direction de la Société datée du 12 avril 2022 (la « **circulaire** »), approuvant la conclusion de la convention relative au régime de droits des actionnaires intervenue entre la Société et Compagnie Trust TSX, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire;
- (5) traiter toute autre question qui sera dûment soumise à l'assemblée ou à une reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Vous avez le droit de voter à l'assemblée si vous étiez un actionnaire à la fermeture des bureaux le 13 avril 2022. Avant de voter, vous êtes invité à prendre connaissance des points à l'ordre du jour de l'assemblée dont il est question à la rubrique « Points à l'ordre du jour » de la circulaire. La circulaire sera accessible au public à compter du 12 avril 2022.

Cette année, l'assemblée aura lieu uniquement en mode virtuel. Les actionnaires seront en mesure d'écouter les délibérations, de participer à l'assemblée et d'y voter en temps réel par l'entremise d'une plateforme Web, au lieu d'assister à l'assemblée en personne.

Pour assister à l'assemblée, vous n'avez qu'à joindre la webémission en direct à l'adresse <https://web.lumiagm.com/474997956>. Se reporter à la rubrique « Comment puis-je assister à l'assemblée virtuelle et y participer? » dans la circulaire pour de plus amples renseignements sur la façon d'assister et d'exercer son droit de vote à l'assemblée.

La Société fait appel au mécanisme « de notification et d'accès » dans le cadre de la remise des documents se rapportant à l'assemblée. Une version électronique de la circulaire peut être consultée à l'adresse www.trisura.com/group/investor-centre sous l'onglet « Disclosure Reports » ainsi qu'à l'adresse www.sedar.com. Si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements sur la procédure de notification et d'accès, veuillez communiquer avec l'agent des transferts de la Société, Compagnie Trust TSX (« **Trust TSX** »), au numéro sans frais 1-800-387-0825.

Aux termes du mécanisme de notification et d'accès, si vous souhaitez obtenir un exemplaire papier de la circulaire, veuillez communiquer avec Trust TSX au numéro sans frais 1-888-433-6443 (ou 416-682-3801 si vous êtes à l'extérieur du Canada ou des États-Unis) ou à l'adresse tsxt-fulfilment@tmx.com. La circulaire vous sera envoyée par la poste sans frais dans les trois jours ouvrables suivant votre demande, tant que la demande est faite avant la date de l'assemblée ou d'une reprise de celle-ci en cas d'ajournement. Pour recevoir la circulaire avant la date limite du vote,

il est recommandé de communiquer avec Trust TSX avant 17 h (heure de Toronto) le 6 mai 2022. Tous les actionnaires qui ont souscrit à la transmission électronique de la circulaire la recevront par courriel.

Les actionnaires qui sont dans l'impossibilité d'assister à l'assemblée sont priés de remplir, de dater et de signer le formulaire de procuration ci-joint, puis de le retourner avant 17 h (heure de Toronto) le vendredi 20 mai 2022, ou au plus tard 48 heures (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés) avant l'heure prévue pour la reprise de l'assemblée, si elle a été reportée ou ajournée. Vous pouvez exercer votre vote par procuration de l'une des façons suivantes :

- allez sur Internet à l'adresse www.tsxtrust.com/vote-proxy/fr;
- envoyez votre procuration signée par télécopieur à Trust TSX au 1-866-781-3111 (sans frais) ou 416-368-2502;
- postez la procuration signée dans l'enveloppe-réponse qui accompagne votre procuration;
- numérisez et envoyez votre procuration signée à proxyvote@tmx.com.

Si vous êtes un porteur non inscrit d'actions ordinaires de la Société et que vous avez reçu ces documents par l'entremise de votre courtier, dépositaire, prête-nom ou un autre intermédiaire, veuillez remplir et retourner le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote qui vous a été fourni par le courtier, le dépositaire, le prête-nom ou un autre intermédiaire de manière conforme aux instructions qui y figurent.

SIGNÉ à Toronto (Ontario) en date du 12 avril 2022.

**PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
TRISURA GROUP LTD.**

Le président du conseil,

« *George Myhal* »

George Myhal